



SAINT QUENTIN MON VILLAGE

www.saint-quentin-sur-isere.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Après plusieurs années d'investissements importants sur notre commune, nous avons décidé de marquer une pause en 2022.

Néanmoins l'entretien courant des locaux et des voiries sera poursuivi ainsi que les petits aménagements utiles au bon fonctionnement du village.

L'été dernier quelques élus ont rencontré les jeunes Saint-Quentinois afin de cibler leurs desiderata. Il en est ressorti qu'il manquait à Saint-Quentin, un lieu où se dépenser physiquement telle qu'une aire de jeux/sport, pour tous.

Une réflexion, indépendante d'un projet bien trop ambitieux qui nous a été présenté, est menée pour déterminer l'emplacement de cette structure adaptée à nos besoins (fitness, jeux de sport de balles etc...) et à notre budget. La concrétisation de ce projet ne sera envisageable qu'à partir de 2023.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été voté malgré l'opposition de cinq communes, dont la nôtre. Ce plan, ne prendra effet que dans quatre ans. Dans ce délai il ne peut y avoir de révision de notre PLU.

Il nous appartient donc de veiller à ce qu'il y ait un équilibre entre l'augmentation de la population et la capacité d'accueil des différentes infrastructures, en particulier nos écoles. Il nous paraît souhaitable, aujourd'hui, de freiner le développement de l'urbanisme dans les zones AU (lotissements).

Je tiens à faire appel, une nouvelle fois, au civisme de chacun et je vous précise :

- ❖ que l'emplacement devant les moloks est exclusivement réservé aux personnes qui déposent leurs déchets ;
- ❖ que la voie d'accès à la cantine n'est pas un lieu de stationnement quelle que soit l'heure ;
- ❖ que le parking arrière de la maison communale est réservé exclusivement aux professionnels

de santé et à la patientèle à mobilité réduite ;

❖ qu'il est préférable de laisser les places face à la maison communale aux usagers de la mairie et de la poste ;

Trois parkings très proches restent à votre disposition : celui de la salle socioculturelle, celui des écoles et enfin des places de stationnement chemin du moulin.

Avec l'arrivée des beaux jours il devient encore plus important de respecter la quiétude de tout le monde et d'éviter les bruits récurrents engendrés par les tondeuses à gazon, les perceuses, les motoculteurs, les engins à moteur, les tronçonneuses, les piscines, les aboiements de votre toutou favori etc... Invitons la courtoisie au quotidien pour mieux vivre ensemble.

Et pour finir, retrouvons-nous pour un moment convivial, lors du weekend de Pâques durant lequel la fête foraine reprendra ses droits sur les places du village.

Le maire,
Jean Pierre FAURE

SOMMAIRE

Pages 2 et 3 CR des Conseils municipaux
Page 4 Les travaux
Page 5 Le CCAS
Pages 6 et 7 Informations mairie
Page 8 Les écoles et le périscolaire

Page 9 Urbanisme
Pages 10 et 11 Informations interco
Pages 12 et 13 L'emploi
Pages 14 à 23 Focus sur les associations
Page 24 État civil, numéros utiles

CONDENSÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendus des conseils, présidés par Jean-Pierre FAURE sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet www.saint-quentin-sur-isere.fr

CONSEIL du 13 décembre 2021

ÉLECTION d'un ADJOINT au MAIRE

Suite à la démission programmée de Camille ANDRÉ, le conseil municipal a élu Jacques PERRIN au poste de 4^{ème} adjoint, en charge des travaux.

SUBVENTION

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association SPIA.

REPRÉSENTANT au SYNDICAT des DIGUES de l'ÉCHAILLON à SAINT GERVAIS

Le conseil municipal désigne Alain BAUDINO pour représenter la commune au sein du syndicat.

CONVENTION avec l'INTERCOMMUNALITÉ

Signature d'une convention avec la Communauté de Communes SAINT MARCELLIN VERCORS ISÈRE de mise à disposition du personnel et des locaux pour l'organisation d'un ACCUEIL de LOISIRS INTERCOMMUNAL.

CHEMIN des GORGERAUX

Participation à hauteur de 4 000 € aux frais d'édification d'un muret de soutènement rendu nécessaire par l'élargissement de la voirie. Cette contribution sera versée à la SCI propriétaire du fonds supérieur.

INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX (d'actualité à la date du conseil certains ont été réalisés depuis)

MAISON COMMUNALE des SERVICES : il reste une partie de la façade arrière à terminer, la finalisation est prévue semaine 50. Le dallage ne pourra être terminé qu'au printemps à cause du risque de gel. Le dessous de la fenêtre de la MAM a été abîmé : le bardage a servi de banc et n'a pas supporté la charge ! La réparation sera bientôt effectuée.

CHEMIN des CHÂTAIGNIERS : Le busage du caniveau a été réalisé. Fin février 2022, la canalisation d'eau potable sera changée et la couche de finition sera déposée.

ENVIRONNEMENT

La SMVIC a donné son accord pour deux moloks supplémentaires et un container emballages.

CCAS

Lors de sa réunion qui a eu lieu le 22 novembre dernier, le CCAS a décidé à l'unanimité de repousser à 70 ans l'âge auquel le repas communal des aînés est offert, à partir des administrés nés en 1956. Une décision essentiellement liée à l'évolution démographique de notre commune : une personne sur cinq a plus de 65 ans.

ACCUEIL de LOISIRS : Il reste deux portes à changer (en attente de livraison).

MAISON des ASSOCIATIONS : Les joints du toit avec la façade sont à réaliser pour terminer correctement le travail.

Rue de la GALANDRINE : une portion d'une vingtaine de mètres de la canalisation d'eaux pluviales va être refaite, lieudit « Les gordillots ». Budget 5 000 €

URBANISME

La mairie a mandaté un huissier à l'encontre d'un administré qui réhabilite une grange en habitation et stationne une caravane sur le terrain adjacent. Ce bien se trouve en zone PPRI (risque d'inondation) et ne dispose d'aucune autorisation pour le type de travaux engagés. Le tribunal jugera des faits et fera appliquer les règles liées à cette classification.

CONSEIL du 24 janvier 2022

AUTORISATION des DÉPENSES d'INVESTISSEMENT AVANT le VOTE du BUDGET

Le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement avant le vote du budget, tant pour le budget principal que pour le budget de la chaufferie, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2021, soit 618 336.09 € pour le budget principal et 24 588.35 € pour le budget chaufferie.

CONVENTION de MISE à DISPOSITION de PARCELLE à la SOCIÉTÉ VALOCIME

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée AI 358 (Le port) à la société Valocime pour l'exploitation des infrastructures de télécommunications.

CONVENTION d'OCCUPATION TEMPORAIRE du TOIT de la MÉDIATHÈQUE

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de mise à disposition de la toiture de la médiathèque à la centrale villageoise WATTISERE pour l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques.

INSTALLATION d'un ABRIBUS

Le conseil municipal autorise le projet d'implantation d'un abribus au bout de l'impasse du Château pour un coût HT de travaux de 4 000 € et sollicite dans ce cadre une subvention auprès de la région.

INFORMATIONS DIVERSES

URBANISME

Deux plaintes ont été déposées auprès du procureur de la République à l'encontre d'administrés qui procèdent à des constructions illicites en zones classées inondables au PPRI.

MAISON COMMUNALE des SERVICES

La salle du conseil a accueilli une première cérémonie de mariage.

Les familles ont pu apprécier le côté agréable, moderne et fonctionnel de cet équipement.

Afin de permettre aux usagers de mieux se repérer, la signalétique va être complétée.

BUDGET 2022

Jean Pierre FAURE précise, qu'après plusieurs années d'importantes réalisations (salle socioculturelle, salle d'évolution sportive, maison communale des services, maison des associations et dernièrement aménagement d'une partie de l'ancienne mairie en accueil de loisirs intercommunal), l'année 2022 ne sera pas synonyme de grands projets. Les finances sont saines et permettent d'être relativement sereins.



LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LES TRAVAUX à VENIR

❖ *Entretien des voiries :*

- Bicouche : impasse de Tranchicotte, chemin sous la roche, rue du canal, impasse du bois, chemin des châtaigniers ;
- Élargissement du chemin sous la roche.

❖ *Au stade :*

- Construction d'un auvent aux vestiaires côté tennis ;
- Placement d'une barrière entre la maison des associations et le terrain de boules ;
- Remplacement des ampoules sur le terrain de foot par des ampoules LED.

❖ *Sécurité*

- Abri bus, chemin du château ;
- Aménagement du Martinet : mise en place de radars pédagogiques avec enregistrement des vitesses pour connaître à quel moment les voitures passent le plus rapidement ;
- Pose de feux alternants aux Gorgeraux.

❖ *Travaux divers*

- Remplacement des tuyaux d'évacuation des eaux pluviales chemin des Gorgeraux ;
- Remplacement des radiateurs par une pompe à chaleur réversible au centre de loisirs ;
- Goudronnage des allées du cimetière et aménagement du Jardin du souvenir ;

A l'école maternelle

- Installation de nouveaux jeux et réfection de l'aire de jeux dans la cour ;
- Peinture des menuiseries extérieures ;
- Remplacement de trois vitres suite à des actes malveillants ;
- Remplacement de deux arbres ;
- Reprises d'enrobés dans la cour des deux écoles.

LA MÉDIATHÈQUE a REÇU ses PANNEAUX SOLAIRES !

Le projet d'équiper la médiathèque d'une installation photovoltaïque est enfin passé à la réalisation concrète, la troisième semaine de février. Le chantier s'est déroulé très rapidement grâce aux bonnes conditions météorologiques et à l'efficacité de l'équipe de la société Lumensol qui a effectué les travaux.

Ce projet a démarré il y a environ 2 ans 1/2, porté à l'époque par le collectif qui allait devenir, en février 2020, la société citoyenne « Centrales Villageoises Wattisère », et activement soutenu tout au long de ces deux années par la municipalité de Saint Quentin. Il permettra de produire, en moyenne sur une année, l'équivalent de la consommation d'environ huit foyers de quatre personnes (hors chauffage). Il témoigne de la volonté de la commune et des habitants de notre commune de participer activement à la transition énergétique. Il fait partie d'une première tranche d'installations photovoltaïques de Wattisère avec trois autres centrales en cours de réalisation (halle « Père Bleu » de Varacieux, bâtiment « Aplomb » de Cras, salle des fêtes de Chasselay).

Pour rappel, Wattisère est une société créée et gérée par des habitants du territoire, tous bénévoles, dont le but est de promouvoir, entre le Vercors et les Chambarans, les énergies renouvelables et les économies d'énergie, pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Ceci sans objectif de rentabilité maximale, mais en assurant une viabilité économique correcte.

Le budget total de l'installation sur la médiathèque, d'environ 40 000€, a été financé par les actionnaires de Wattisère, une aide de la région et un prêt bancaire.

La commune a signé une convention d'occupation temporaire de la toiture avec Wattisère et n'a pas eu à engager de dépenses pour cette réalisation. De plus elle pourra récupérer l'installation au bout de 20 ans, en bon état de fonctionnement et avec une durée de vie restante estimée entre 10 et 15 ans. Les premiers watts seront injectés sur le réseau et vendus à EDF pendant 20 ans par Wattisère, puis par la commune, selon les dispositions qu'elle prendra à ce moment là.

A l'heure où les problèmes du réchauffement climatique et de la précarité énergétique se posent avec acuité, ces panneaux solaires sont un premier pas vers la maîtrise de l'énergie par les habitants du territoire. ***Un petit pas vers l'écologie un grand pas pour l'environnement.***

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

LES BOUQUETS de NAISSANCE



En décembre, toujours dans le contexte épidémique, la remise des bouquets de naissance s'est faite à domicile.

C'est ainsi qu'une semaine avant Noël, sept familles ont eu la visite du CCAS pour les féliciter de l'arrivée de **Adam, Alice, Léo, Iron, Amelia, Alix et Gioya** à leur foyer. Une courte mais agréable visite qui permet malgré tout d'établir un contact sympathique.

Une décoration de Noël à suspendre dans le sapin accompagnait le bouquet.

LE REPAS des AÎNÉS

Afin de tenir compte de l'évolution démographique de notre commune, le CCAS, lors de la réunion du 22 novembre 2021 a décidé d'inviter au repas annuel, à compter de 2022, les 70 ans et plus. Ce nouveau seuil prend effet pour les natifs de 1956 et les suivants.

Les colis sont distribués aux personnes de plus de 80 ans qui sont dans l'incapacité physique de se déplacer pour participer au repas ou qui résident en EHPAD.

Initialement prévu le 12 février, le repas 2022 est reprogrammé, salle socioculturelle le **samedi 14 mai à 12 h00.**

Les membres du CCAS vont rendre visite aux aînés pour les inviter.



LES PERMANENCES OUVERTES SANS RENDEZ-VOUS

Vous avez un souci avec une démarche, vous cherchez un logement, vous êtes en recherche d'emploi, vous avez besoin d'être soutenu(e) dans un moment difficile, vous souhaitez aider un proche, un voisin, etc... ?

Présentez-vous aux permanences mises en place pour vous guider les **jeudis 7 avril, 5 mai et 2 juin de 18 à 19h** en mairie.

Vous pouvez aussi téléphoner à la mairie. Votre appel sera transmis au CCAS qui vous contactera au plus vite.

L'AIDE aux VACANCES

Pour les enfants de 3 à 16 ans, en fonction du quotient familial le CCAS accorde une aide pour une durée de 15 jours maximum (consécutifs ou non) par an, pour colonies, centres aérés, frais de stages sportifs, éducatifs, culturels **hormis les cours particuliers et les activités intercommunales déjà financées par la commune.**

LES QUOTIENTS et LES AIDES CORRESPONDANTES

QUOTIENTS	De 0 à 350	de 351 à 600	de 601 à 900	de 901 à 1200	de 1201 à 1525
AIDES OCTROYÉES par jour	25 €	20 €	15 €	10 €	5 €

Pour solliciter cette participation, il vous appartient de déposer avant le 31 décembre en mairie : une attestation CAF de quotient familial, la ou les facture(s) acquittée(s) par le ou les centre(s), un relevé d'identité bancaire.

APPEL à la SOLIDARITÉ COMMUNALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Si vous avez repéré une personne isolée, malade, handicapée qui connaît des difficultés, merci de prendre le temps de la signaler en mairie afin que le CCAS puisse lui venir en aide.

 **04 76 93 60 08** ou **mairie@saint-quentin-sur-isere.fr**

ÉLECTIONS

PRÉSIDENTIELLES
Dimanches 10 et 24 avril 2022
de 8h à 19h

LÉGISLATIVES
Dimanches 12 et 19 juin 2022

Pour voter, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.

En revanche la carte d'électeur n'est pas indispensable.

NOUVEAU : le bureau de vote est désormais installé au rez-de-chaussée de la maison communale au 484 rue du Vercors (face à la mairie)

Si vous souhaitez établir une procuration visitez le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Nous souhaitons réactualiser le **GUIDE PRATIQUE des ENTREPRISES COMMERCES et SERVICES** de notre commune. Afin de nous permettre d'effectuer cette refonte vous pouvez d'ores et déjà envoyer, uniquement par mail ou par courrier, à la mairie les renseignements suivants :

- raison sociale ou nom propre ;
- activité principale ;
- dirigeants ;
- contacts (téléphones, mail, site internet etc...) ;
- Informations diverses qui vous semblent importantes (horaires d'ouvertures, services proposés etc...).

Nous vous remercions de participer à l'élaboration de ce support de communication.

CONTACTS : mairie@saint-quentin-sur-isere.fr ou 481 rue du Vercors 38210 ST QUENTIN sur ISÈRE

RETROUVAILLES

Ils fêtent leurs 80 ans en 2022, ils se sont retrouvés autour d'une table, accompagnés des conjoints.



LA RUBRIQUE « RACONTE SAINT QUENTIN » CONTINUE...

Pour les prochains journaux partagez vos témoignages sur un lieu, un événement marquant sur la commune, un souvenir, une rencontre etc... Votre texte sera à envoyer à mairie@saint-quentin-sur-isere.fr ou à déposer en mairie.

NB : L'article sur le quartier BARBASSAT publié au journal précédent a été raconté par René NAON

RAPPEL des HORAIRES d'OUVERTURE de L'AGENCE POSTALE



Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h - du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
**BIEN QUE la MAIRIE soit OUVERTE le VENDREDI APRÈS-MIDI,
L'AGENCE POSTALE EST FERMÉE.**

Le 25 mars, JOURNÉE des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle)



Amel SAOUD, Sandrine TANCHON et Magali FOUREL ont, une fois de plus, avec leurs superbes déguisements et les décorations dans la cour, joué le jeu lors de la journée des ATSEM.

Beaucoup de dessins élaborés par les enfants, des ballons de baudruche de toutes les couleurs, du café, un petit déjeuner offert bref, la fête dans cette cour d'école !



MAIS en QUOI CONSISTE leur MÉTIER ? L'ATSEM apporte aux enfants soin et aide durant le temps scolaire :

► Fonctions éducatives :

- Accueil des enfants et de leur famille (habillage, déshabillage) ;
- Hygiène : assurer la propreté corporelle et vestimentaire, passage aux toilettes, confort physique, soins infirmiers ;
- Aide et assistance durant la pause méridienne : conduire et accompagner les enfants au restaurant scolaire avec installation à table, assistance durant le repas ;
- Vérification des présences ;
- Aide à la mise en place d'activités ludiques, aide au goûter, accueil des parents.

► Fonctions d'entretien du matériel :

- Responsabilité de la propreté et du rangement de la classe et des locaux scolaires, du matériel pédagogique et du mobilier.

► Fonctions pédagogiques, sous la responsabilité de l'enseignant :

- Aide matérielle pour les activités pédagogiques, encadrement d'activités (ateliers, fêtes, etc...) ;
- Préparation des activités scolaires ;
- Accompagnement des sorties scolaires (promenades, visites, piscine, spectacle, voyage) ;
- Participation au service de surveillance d'accueil, de cour, de goûter, de sieste ;
- Accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages, animation des activités ludiques ;
- Observation du comportement et de l'évolution de l'enfant et information des parents et des enseignants ;
- Susciter chez l'enfant des échanges verbaux de qualité avec les adultes et les autres enfants : elle est sensibilisée aux difficultés de communication verbale chez l'enfant, qu'elle signalera. Elle est là aussi pour le confort et le réconfort des enfants.



Le BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS EST INTERDIT en ISÈRE toute L'ANNÉE

LES ÉCOLES et le PÉRISCOLAIRE

RETOUR à la NORMALE dans nos ÉCOLES !

L'année 2022 a débuté dans un contexte de crise sanitaire sans précédent. L'école a particulièrement été touchée avec de nombreuses absences d'enfants, d'enseignants et de personnel communal. Les règles sanitaires se sont vraiment durcies. Les problèmes d'organisation ont touché tout le monde, familles, écoles, périscolaire et il a fallu beaucoup de bonne volonté de la part de chacun pour que tout continue, au mieux, à fonctionner.

Aujourd'hui, la vie « normale » reprend son cours ! Les enfants peuvent jouer tous ensemble dans la cour, le masque n'est plus obligatoire, il va être à nouveau possible de faire des sorties au musée. Les enfants d'élémentaire peuvent à nouveau tous utiliser le même portail, ils peuvent enfin retourner en salle sportive pour de vrais jeux collectifs. A la cantine, les CP peuvent enfin jouer avec les maternelles et on remet en place les capitaines de table ! Que du bonheur !

Tout cela passerait relativement inaperçu si on ne réalisait pas que pour certains enfants (les petites et moyennes sections en maternelle et les CP, CE1 en élémentaire) ces conditions sont tout à fait nouvelles... Ils n'ont jamais connu leur école sans protocole sanitaire !

Seul le lavage régulier des mains et l'aération des locaux restent obligatoires mais finalement, c'est peut-être une bonne habitude de prise !

LE RESTAURANT SCOLAIRE FAIT LE PLEIN

Depuis la création de la SPL Vercors Restauration, la commune, actionnaire de la société, veille à l'amélioration de la qualité des repas de nos enfants. Aujourd'hui cette amélioration est notable et les enfants mangent mieux, en témoigne la quantité de poubelles largement divisée par deux !

Plusieurs explications à cela. D'une part, il y a une augmentation très significative des plats cuisinés sur place en cuisine centrale (moins d'achat de produits déjà transformés) et une volonté de travailler avec de bons produits (plus de bio, plus d'artisanal ou de local). D'autre part, les diététiciennes de Vercors Restauration collaborent étroitement avec les responsables de restaurants scolaires dans le cadre de commissions repas régulières. C'est l'occasion, à chaque nouvelle période, de faire un retour sur les menus passés et de valider les menus à venir. Ce travail en commun a permis de faire évoluer les plats de façon à ce que les enfants les mangent mieux tout en gardant qualité et variété.

Enfin, dernière nouveauté en date, la totalité des repas comporte aujourd'hui quatre composantes (cruautés, plat de protéines avec garniture, laitage et pain). Jusqu'à aujourd'hui, il y avait encore 50% de repas à cinq composantes.

Ce passage systématique aux menus à quatre composantes s'est avéré très intéressant à plusieurs titres. Il y a moins de plats différents à préparer en cuisine centrale ce qui a libéré plus de temps pour cuisiner, il y a donc plus de plats cuisinés sur place. Moins de plats différents à faire réchauffer et à servir laisse plus de temps au personnel des restaurants pour accompagner les enfants mais aussi découper le fromage (qui n'est plus servi en emballage individuel), assaisonner la salade avec la sauce maison, servir les compotes dans un ramequin, couper les pommes... Enfin, moins de plats différents laisse plus de temps aux enfants pour manger. Bien entendu, ce repas à quatre composantes est toujours équilibré et calibré pour répondre aux besoins des enfants de maternelle et d'élémentaire.

Pensez à aller voir sur le site de la commune les menus passés à la loupe ! Est-ce une conséquence des très bons repas mais le nombre d'enfants inscrits à la cantine ne cesse d'augmenter. En trois ans, si l'effectif global de nos écoles a peu varié, le nombre moyen d'enfants présents à la cantine chaque jour est passé de 85 à 105 et atteint certains jours des records proches de 120 ! Nous avons dû recruter une personne de plus pour faire fonctionner la cantine mais nous ne pourrions pas pousser les murs !

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Tout savoir sur le dépôt de demandes d'urbanisme en ligne telles que : déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, déclaration d'ouverture de chantier, permis de démolir.

« **J'ai un projet travaux** » : depuis le 1er janvier 2022, votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

UN SERVICE PLUS SIMPLE et PLUS RAPIDE, pour FACILITER VOS DÉMARCHES !

LE DÉPÔT en LIGNE C'EST

-  Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée ;
-  Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou de l'envoyer en courrier recommandé ;
-  Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires ;
-  Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

PRÉPARER SON DOSSIER

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

Les DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR DÉPOSER SON DOSSIER

- ▶ Créer un compte sur <https://sve.sirap.fr> ;
- ▶ Choisir puis remplir le formulaire en ligne ;
- ▶ Joindre les documents numériques du dossier ;
- ▶ Recueillir le visa des parties prenantes s'il y a lieu .
 - ▶ Soumettre le dossier à l'administration.

« JE N'AI AUCUNE CONNAISSANCE en INFORMATIQUE VAIS-JE Y ARRIVER ?

Nos agents restent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche. N'hésitez pas à contacter la mairie.

OÙ SE RENSEIGNER ?

En cas de difficulté ou de besoin de conseil dans la constitution de votre dossier, nous sommes à votre disposition, contacter la mairie aux horaires habituels.

OÙ SE CONNECTER ?

Un lien d'accès simple : <https://sve.sirap.fr>
La SMVIC : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5667-demands-d-autorisation-d-urbanisme-dematerialisees.htm>

NOUVEAUX HORAIRES de la DÉCHETTERIE

La déchetterie élargit ses horaires d'ouverture afin d'éviter les « débordements » aux abords des moloks, débordements qui sont malheureusement récurrents :
Lundi de 13h30 à 18h / mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h / samedi de 9h à 18h



ACCUEIL COLLECTIF de MINEURS



L'accueil de loisirs en chiffres : un bel investissement pour notre commune.

Il s'est installé depuis novembre dernier dans les locaux de notre ancienne école maternelle.

Pour rendre les locaux fonctionnels et aux normes, pour refaire la cour et le préau, la mairie a investi 120 000 €. La CAF a versé une subvention de 42 000 €, le Département de 7 500 €, le reste à charge pour la commune s'élève donc à 70 500 €.

Des travaux supplémentaires sont prévus pour modifier le chauffage. La pose de pompes à chaleur permettra d'améliorer la qualité du chauffage tout en réduisant la facture énergétique. Ces travaux s'élèveront à 25 000 €.

Enfin, la question du coût de fonctionnement. L'ACM fonctionne avec deux statuts :

- ▶ communal, les mercredis dans le cadre du périscolaire :
- ▶ intercommunal pendant les vacances (extra-scolaire).

La communauté de communes SMVIC gère les inscriptions des enfants et le recrutement du personnel mais la mairie participe au financement du fonctionnement de la structure. En extra scolaire elle fournit les personnels de ménage et de cantine. En périscolaire, elle participe à hauteur de 2,50 € de l'heure de présence pour chaque enfant qui fréquente l'accueil de loisirs. Il en va de même pour les autres communes qui utilisent l'accueil de loisirs de Saint Quentin.

Un coût non négligeable mais qui permet de fournir à tous nos habitants une solution simple et pratique de garde d'enfants les mercredis et les vacances. Trente et un enfants ont fréquenté l'ACM la première semaine de février et vingt quatre la deuxième. Quarante places sont disponibles.

Pour procéder à des réservations à l'ACM il faut préalablement avoir constitué et envoyé un dossier d'inscription. Une fois votre dossier enregistré, il est valable durant une année scolaire. Vous pouvez récupérer le dossier :

- ▶ en écrivant sur l'adresse mail acm.stquentin@smvic.fr
- ▶ en vous rendant sur le site de la SMVIC <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/4411-eaje.htm>

Aux vacances de février dernier, le groupe de 6/12 ans a participé au projet **CHEZ TOI • MOI • NOUS** et a rencontré l'artiste en résidence **Laura PARDINI** et l'équipe de **RADIO ROYANS VERCORS**.

Laura PARDINI mène une enquête sensible des traversées du territoire Saint Marcellin Vercors Isère Communauté en allant à la rencontre des habitants et habitantes qui le traversent. Elle se questionne sur les circulations quotidiennes, celles liées au travail, aux loisirs ou à la nécessité. Puis au travers de différentes investigations elle tentera, avec l'aide des habitants côtoyés, de relever les similitudes et les différences de tous ces déplacements. En récoltant des images et des témoignages elle racontera un territoire à travers ses mouvements. Elle écrira, avec l'aide de la graphiste Camille CHATELAINE, un livre qui paraîtra fin mai.

Le 23 mars, la médiathèque intercommunale LIS LÀ a organisé une rencontre spécialement pour les enfants de St Quentin, avec Laura et Camille, afin de présenter le projet aux parents.



LE RELAI INFO FAMILLE (RIF) vous informe sur les structures d'accueil de vos enfants

✉ rif@smvic.fr

☎ **Saint Romans** 04 58 88 00 25 (ma 8h30/13h, me 9h/12h et 13h/18h, jeudi 15h/16h30)

Vinay 04 76 64 09 50 (lundi 8h/12h30, me 8h /2h30 et 14h/18h)

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LIS LÀ

Le Salon du Livre vient de se terminer, mais nous vous proposons de nouveaux rendez-vous à la médiathèque Lis-là :

► **SAMEDI 9 AVRIL à 14 heures** : rencontre avec Elena PIACENTINI, auteure de romans policiers très chouettes et disponibles à la médiathèque, et d'un roman tout récent « Les silences d'Ogliano ». *Un roman rural noir sur fond de mafia, une tragédie à l'antique, intemporelle, qui loue les valeurs d'honnêteté, de courage et d'amitié, quand les fils deviennent meilleurs que leurs pères ;*

► **SAMEDIS 9 avril, 14 mai et 11 juin de 10 h à 12 h30** : cycle de trois ateliers d'écriture pour ados et adultes avec Dominique Osmont, animatrice d'ateliers d'écriture. Inscription nécessaire aux trois ateliers auprès de la médiathèque ;

► **VENDREDI 13 mai à 20 h** : « Concert gros, demi-gros, détail » par la compagnie Naüm (concert initialement prévu en janvier mais reporté). Un trio de musiques actuelles pétillant et déjanté : trombone sax alto et baryton, batterie, effets, voix, entrée libre. Nous comptons sur votre présence

Fanny ANSELMINO et Thierry PONSET restent à votre disposition à la médiathèque intercommunale LIS LÀ, 440 rue du Vercors à ST QUENTIN sur ISÈRE et au 04 76 65 80 74
mediatheque.lisla@smvic.fr - Un site des médiathèques du réseau Pass'thèque à consulter :
<http://bibliotheques.saintmarcellin-vercors-isere.fr>



Afin d'apporter un soutien aux proches aidants qui accompagnent une personne âgée ou une personne en situation de handicap, le service Autonomie de la maison du Département Sud-Grésivaudan propose un « **café des aidants** » : lieu de répit, propice aux échanges, aux partages d'expériences et aux informations.

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidant. Animé par des professionnels le café des aidants est libre d'accès.

PROCHAINES RENCONTRES

- Lundi 11 avril** L'évolution de la situation, de la maladie, comment m'y adapter ?
Lundi 16 mai Entre accepter subir, se révolter... la couleur des émotions des aidants ;
Lundi 20 juin Associer mes proches aux choix, comment aborder les sujets difficiles.

À l'Auberge de la Noyeraie
10, Place de l'hôtel de ville
38470 Vinay



CONTACTS
Service autonomie
04.76.36.38.38 ✉ tsg.autonomie@isere.fr

DU CÔTÉ de l'EMPLOI...

AVEC



C'EST LE BON MOMENT POUR CHERCHER UN JOB D'ÉTÉ

DANS DIFFÉRENTS SECTEURS

TOURISME

Restauration, hôtellerie,
parcs de loisirs,
camping etc...

ANIMATION

Centre de loisirs, accompagnement
de voyages, etc....

COMMERCE

Industrie, remplacements
d'été etc...

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Contactez directement les entreprises de ces secteurs dans votre rayon de déplacement en envoyant ou en déposant un CV et lettre de motivation, sans oublier de rappeler dix jours après pour suivre votre demande ! Repérez les offres d'emploi sur les sites dédiés



Via le lien ci-dessous

<https://www.info-jeunes.fr/emploi-job/trouver-un-emploi-job>

Via le lien ci-dessous

[https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche?
lieux=38D&offresPartenaires=true&range=0_19&rayon=10&tri=0&typeContrat=SAI](https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche?lieux=38D&offresPartenaires=true&range=0_19&rayon=10&tri=0&typeContrat=SAI)



Via le lien ci-dessous

[https://fr.indeed.com/jobs?q=Job%20%C3%89t%C3%A9%
202022&l=38210&vjk=e265d57f82d9ced7](https://fr.indeed.com/jobs?q=Job%20%C3%89t%C3%A9%202022&l=38210&vjk=e265d57f82d9ced7)

ET POUR LES ENTREPRISES

N'hésitez pas à communiquer vos besoins en mairie ou sous l'adresse emploi@saint-quentin-sur-isere.fr pour diffusion aux jeunes de la commune.

Renseignez-vous aussi auprès de votre pôle emploi au 3995



La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous, n'hésitez pas à grouper votre demande avec celles de vos voisins via le formulaire que vous trouverez sur le site www.eid-rhonealpes.com ou par mail à contact@eid-rhonealpes.com pour une action sur place

VOUS AVEZ 16 à 25 ANS et VOUS RECHERCHEZ un EMPLOI ? Une ORIENTATION PROFESSIONNELLE ? Une FORMATION ?

QUE VOUS PROPOSE la MISSION LOCALE pour vous ACCOMPAGNER vers l'EMPLOI ?

- ▶▶ Repérer les offres d'emploi qui vous intéressent ;
- ▶▶ Apprendre à présenter votre candidature, à rédiger votre CV et à préparer vos entretiens d'embauche ;
- ▶▶ Rencontrer des professionnels dans tous les domaines ;
- ▶▶ Découvrir des métiers et des secteurs d'activité ;
- ▶▶ Vous expliquer ce qu'il faut savoir sur les différents contrats (CDI, CDD, intérim, apprentissage, contrat Initiative Emploi, Parcours Emploi Compétences, Emplois Francs...).

VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER, POUSSER la PORTE de la MISSION LOCALE et VOUS TROUVEREZ :

- ▶▶ un partenaire pour construire votre projet professionnel ;
- ▶▶ une possibilité d'effectuer des stages pour confirmer votre futur métier ;
- ▶▶ un conseiller pour vous accompagner à financer votre formation (Etat, Région, OPCO...).

VOUS RECHERCHEZ des SOLUTIONS pour votre VIE QUOTIDIENNE ? la MISSION LOCALE PEUT VOUS ACCOMPAGNER LÀ OÙ VOUS en AVEZ BESOIN :

- ▶▶ **Logement** : conseils et aides pour vous loger ;
- ▶▶ **Santé** : accompagnement sur divers points relatifs à la santé comme l'accès aux soins, situation de handicap, sécurité sociale ;
- ▶▶ **Mobilité** : aides, renseignements et accompagnements : transports, cours de code, aide au permis, voyage à l'étranger avec Erasmus ;
- ▶▶ **Coup de pouce** financier pour accéder à l'autonomie ;
- ▶▶ **Justice** : comprendre mes droits et mes devoirs, décryptage et régularisation de ma situation en cas de difficulté avec la justice ;
- ▶▶ **Je souhaite m'engager** : bénévolat, engagement citoyen, service civique...

Vous pouvez vous préinscrire directement sur le site internet : <http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

UNE SEULE ADRESSE pour ENTRER dans la VIE ACTIVE, VOTRE MISSION LOCALE
Mission Locale « Jeunes » Saint Marcellin Vercors Isère - Maison de l'Intercommunalité
9 rue du Colombier - 38160 SAINT MARCELLIN.

N'hésitez plus à prendre rendez-vous, vous serez reçu(e) par un(e) conseiller(e) avec toutes les précautions sanitaires obligatoires.

Contacts
 04 76 38 83 42  contact@mlj-smvi.fr

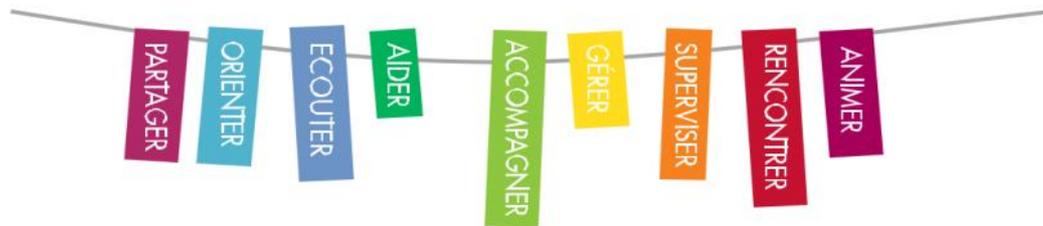
INFOS MAIRIE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent **obligatoirement** se faire recenser à la mairie de leur domicile, au **cours du mois de leurs 16 ans**. Ils doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille de leurs parents.

AUX NOUVEAUX HABITANTS.

Présentez-vous au secrétariat de mairie, avec livret de famille et carte d'identité.



1^{er} service de proximité des services à la personne (Certification AFNOR des services à la personne)

Implantée à Saint Quentin sur Isère depuis 1946, l'Association ADMR Bas Grésivaudan est composée de huit bénévoles qui œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins de la population locale. L'Association locale intervient sur les communes de : **Montaud, Poliéans, La Rivière et Saint Quentin Sur Isère.**

Depuis juillet 2021, nous avons le plaisir de vous accueillir, dans les nouveaux bureaux de l'association ADMR Bas Grésivaudan, au **484 rue du Vercors, 38210 St Quentin sur Isère, Rez-de-chaussée de la maison communale.**

Actuellement, l'association recrute des aides à domicile pour accompagner le quotidien des personnes, avec bienveillance et discrétion tout en respectant leur intimité.

LES MISSIONS

- ⇒ Apporter une aide dans les gestes de la vie quotidienne : cuisine, ménage, lessive, repassage, aide à la mobilité, aide à la toilette, repas, habillement ;
- ⇒ Accompagner les personnes dans leur vie sociale : loisirs, rendez-vous médicaux, courses ;
- ⇒ Participer à la coordination et à la qualité du service en rendant compte des missions au bureau de l'association et en participant à des formations et à des réunions d'équipe.

LES SERVICES PROPOSÉS

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

Services et Soins aux Séniors : les personnes âgées en situation de handicap ou malades peuvent vivre sereinement et en toute indépendance à leur domicile. La qualité de la relation privilégiant le respect et l'attention est au cœur de l'intervention. La large palette de services répond aux besoins des personnes aidées, à domicile ou en structure d'accueil.

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP
ENTRETIEN
DE LA
MAISON
ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

Entretien de la maison : nous facilitons votre quotidien pour une maison toujours agréable à vivre. Pour continuer à profiter de vrais moments de bonheur en famille, tout en gardant une maison accueillante et saine, l'ADMR met à votre disposition du personnel professionnel pour effectuer les tâches ménagères et votre repassage à domicile.

Enfance et parentalité : attentifs au bien-être des enfants et soucieux de maintenir un équilibre familial lorsqu'il est difficile pour les parents de faire face aux différentes obligations : familiales, professionnelles et sociales. Ponctuellement ou quotidiennement, vous pouvez compter sur les associations ADMR.

Pour tout renseignement contactez l'association
ADMR FAMILLE SUD GRÉSIVAUDAN VERCORS
04 76 56 35 99 / famille38 ✉ fede38.admr.org

Retrouvez nos autres services sur www.admr38.org
50% des dépenses sont déductibles de vos impôts
(article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de
modifications de la législation).

CONTACTS : ☎ 04 76 65 57 24 ✉ admrbaqr@fede38.admr.org

FOCUS sur les ASSOCIATIONS

Les SALLES du REZ-DE-JARDIN de la SALLE SOCIOCULTURELLE TROQUENT leurs NUMÉROS contre un NOM
La salle n°1 devient la « salle de danse », la n°2 «salle des miroirs », la n°3 « salle loisirs créatifs », la n°4 « salle de réunions », la n° 5 « salle de piano », la n°6 « solfège » et la n°7 « percussions ».

LES SAPEURS - POMPIERS

Les sapeurs-pompiers Saint Quentinnois sont intervenus 126 fois sur l'année 2021 : 50 interventions sur SAINT QUENTIN sur ISÈRE, 13 sur MONTAUD, 25 sur LA RIVIÈRE, 2 sur MORETTE, 19 sur TULLINS, 7 sur l'A49, 2 sur ROVON, 2 sur VEUREY-VOROIZE, 4 sur ST GERVAIS, 1 sur VINAY et 1 sur CROLLES.

LE DÉTAIL de ces INTERVENTIONS

25 accidents de la circulation, 1 feu de véhicule, 2 feux sur voie publique, 3 feux de bâtiments, 5 secours animaliers, 1 feu ou fumée sans précision, 4 inondations, 1 neutralisation d'hyménoptères, 1 arbre sur voie publique, 1 matériau menaçant de chuter, 1 feu de cheminée.

Pour l'année 2022, vingt-six sorties ont été comptabilisées du 1^{er} janvier au 6 mars.



Les travaux de notre nouvelle caserne se terminent, nous espérons entrer rapidement dans nos nouveaux locaux qui seront beaucoup plus adaptés aux nouvelles techniques et beaucoup plus fonctionnels.

MERCI

- * A tous les Saint Quentinnois et Saint Quentinnoises pour leur générosité lors de la distribution des calendriers ;
- * Pour avoir joué le jeu en venant déguster nos préparations lors de la traditionnelle matinée boudin différente des années précédentes.

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers Saint Quentinnois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons. Si vous voulez venir découvrir le monde des sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas, contactez un pompier de votre entourage ou le chef de caserne au 06 47 55 56 13 .

Chef de caserne lieutenant Jérôme GLÉNAT JAIME

Adjoint au chef de caserne adjudant Chef Frédéric CALVEZ

Président de l'amicale Fabien FOUREL
Trésorier de l'amicale Gabriel GLÉNAT JAIME
Secrétaire de l'amicale Romain LEITA

Contacts AMICALE

✉ fabien.fourel@sdis38.fr
ou ✉ amicale.stquentinsurisere@udsp38.fr
☎ 06 87 80 80 13



L'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN

C'est avec beaucoup de plaisir que notre harmonie a fait son retour à la salle socioculturelle le samedi 5 février dernier pour son traditionnel concert d'hiver !

Après deux années de confinement, nous avons pu réveiller les Saint-Quentinoises, avec quelques notes où les « cuivres » étaient à l'honneur.

La première partie a été assurée par l'Écho du Bas Grésivaudan. Malgré la conjoncture difficile, la fluctuation des présences aux répétitions, pour cause de variants et autres maladies hivernales, nous sommes arrivés, grâce à la patience et persévérance de notre chef Thierry Rocha et son adjoint Marc Dorel, à monter un programme varié.

En passant d'une musique militaire comme la pièce « la guerre sacrée » à une chanson traditionnelle Galloise « Câlôn Lân », de « Georgia's Horn » avec son solo de cor d'harmonie à un medley de musiques traditionnelles australiennes, ce programme nous a fait voyager.

Le moment fort de cette première partie de concert fut, sans conteste, « Midnight Euphonium », où notre Euphonium solo Eric Bessoud-Cavillot nous a enchantés avec les tonalités chaudes de son instrument de prédilection. Notre prestation s'est achevée avec une pièce légère : « Il Papagallo » (le perroquet), une chanson italienne pour petits et grands. Avec l'aide de quelques amis musiciens des environs et des professeurs de l'école de musique venus amicalement compléter nos pupitres, cette reprise musicale a été très appréciée par tous les musiciens et par le nombreux et chaleureux public.

Pour cause sanitaire, l'entracte sans buvette a été de courte durée...

Juste le temps de céder la place à nos invités : « l'Ensemble de Cuivres Rhône-Alpes » et la « Batterie Fanfare Départementale » réunis, Thierry Rocha nous a fait découvrir ce bel ensemble de Brass Band. Une quarantaine de cuivres a fait vibrer les murs et le public ! Leur brillante prestation nous a fait découvrir des pièces comme « Step Tonic », « Miroirs de rêves », « Anyway », et pour terminer, un morceau très dansant... « Twist » !

Pour clore cette belle soirée, les trois formations musicales se sont réunies pour saluer les présents et les remercier de leurs chaleureux applaudissements en interprétant « Let's the music ».

Désormais notre harmonie se prépare pour son prochain concert intra-muros, avec un nouveau programme qui aura lieu le **lundi de Pâques à 17 heures** sur le parvis de la salle socioculturelle, ou à l'intérieur, suivant la météo du jour ! Ce **18 avril prochain**, jour du Saint-Parfait devrait être de bon augure.

Notre école de musique continue ses cours, toujours avec les gestes sanitaires. Ses adhérents se préparent pour l'audition de fin juin. Nous vous invitons d'ores et déjà à venir les soutenir.

POUR TOUS CEUX D'ENTRE VOUS QUI ONT ENVIE DE JOUER, N'HÉSITÉS PAS À VENIR NOUS REJOINDRE, AVEC OU SANS INSTRUMENT, VOUS SEREZ LES BIENVENUS !



Contacts : Jean Claude BROTEL ✉ brotelhjc@orange.fr ☎ 04 76 06 53 66



LE SOU DES ÉCOLES

Contact : soudesecoles.saintq@gmail.com

Le Sou des écoles a été très heureux d'organiser le carnaval le samedi 5 mars.



Profitant d'une magnifique journée ensoleillée, nous avons été ravis d'accueillir les enfants, parents et familles pour le traditionnel défilé dans les rues de notre village.

Après avoir brûlé monsieur Carnaval qui symbolise la fin de l'hiver, tous ont pu profiter de la petite restauration (malgré un peu d'attente aux crêpes, on fera mieux la prochaine fois !), de la buvette et de la boum dans la salle socioculturelle.

Nous remercions tous les parents qui nous ont aidés en apportant d'excellents gâteaux et pour toute la main d'oeuvre à la fin de l'événement.

Merci à l'équipe des pompiers d'avoir été présents, merci à l'équipe municipale pour son aide matérielle et enfin merci à tous les bénévoles de l'association qui forment une excellente équipe dynamique et joviale.

Prochaine manifestation
FÊTE des ÉCOLES
Vendredi 17 Juin 2022



PETITES CROIX et BONNES IDÉES

Les brodeuses de l'association **Petites Croix et Bonnes Idées** se retrouvent avec un immense plaisir tous les mardis après midi ainsi que deux samedis par mois à la salle socioculturelle n°3 au rez-de-jardin.

Ces dernières continuent avec enthousiasme à préparer l'exposition de leurs créations qui se déroulera dans la salle socioculturelle les **1 et 2 octobre 2022**. Elles souhaitent vivement que ce week-end tant attendu soit une réussite et espèrent la présence d'un nombre important de personnes.

Dans l'attente de ce bel événement, elles mettent tout leur cœur à construire des histoires avec leurs mains, à retranscrire en brodant leur émotion tout en étant fières de pouvoir bientôt partager leur passion.

CONTACTS

✉ reneeboiteillon64@orange.fr ☎ 06 88 90 45 76 ou ✉ lsaptx38@hotmail.fr ☎ 06 66 38 97 23



LES SAISONS DE LA CULTURE

Contacts ☎ 06 19 11 70 49 ✉ lessaisonsdelaculture@laposte.net

L'association, en silence depuis plus de dix-huit mois à cause de la pandémie, a repris sa belle mission auprès de ses concitoyens demandeurs de spectacles et de moments festifs. Les artistes répondent également présents avec le besoin de se produire pour relancer la machine culturelle.

Le **10 juillet 2021** l'association a ouvert le ban avec NUAGES de SWING et les festivités ont continué le **30 octobre** avec l'AUTOMNE en CHANSONS : ERWEN et JO LABITA nous ont interprété leurs propres compositions et nous ont régalié en deuxième partie avec le répertoire de Jean FERRAT.

Le 3 décembre, nous avons invité la chorale de Voiron « CHANTONS CHEZ NOUS en FAMILLE » et la chorale de Saint Quentin « LES VOIX DO RÉ », chacune a interprété ses chants et pour finir elles ont entonné un chant commun pour le plaisir de tous. Seul bémol, le public n'était pas du tout au rendez-vous ! Dommage, le vin chaud, lui, était très bon.

L'association a collaboré avec l'école élémentaire Louis Pergaud afin de faire participer les enfants au spectacle du **22 janvier 2022** en partenariat avec la MC2 : « UNE SOIRÉE CHEZ OFFENBACH » avec les musiciens du Louvre.

Un spectacle magnifique qui a ravi les enfants, les parents et tous les présents, venus nombreux. C'est une chorale de cinquante petits chanteurs des classes de CE2, CM1 et CM2 qui s'est présentée devant les spectateurs. Ils étaient fiers, impressionnés et très motivés, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Les plus jeunes n'ont pas été laissés de côté, certains ont réalisé des dessins de leur inspiration pour décorer la salle, d'autres ont dessiné chaque lettre de l'intitulé du spectacle et placées côte à côte, le titre de l'opéra se lisait.

Les SAISONS de la CULTURE remercient les institutrices ainsi que Véronique PIERRAT choriste aux VOIX DO RÉ et Sylvain OBANDO le chef de chœur pour avoir fait répéter, bénévolement, les enfants depuis novembre 2021.

Tous les enfants sans exception, même ceux qui n'ont pas pu être présents, ont été récompensés par des gourmandises glissées dans les jolis sacs cousus par les membres bénévoles de l'activité PATCHWORK que nous remercions.

Cette « soirée chez OFFENBACH » a été un véritable succès et a attiré beaucoup de spectateurs. Tous ont pu prendre quelque chose de cette soirée à différents niveaux, découvrir l'opéra, découvrir les bouffonneries musicales d'OFFENBACH, comprendre la drôlerie du spectacle, quel que soit l'âge ! Deux partenariats qui ont été de véritables tremplins vers la culture.

LES MANIFESTATIONS À VENIR :

❖ **Le 6 mai 2022** : soirée JAZZ en LISIÈRE en partenariat avec le JAZZ CLUB de GRENOBLE :

- En première partie : le trio acoustique John Francis KENWRIGHT : folk and soul ;
- En deuxième partie : MISSONE, une chanteuse auteure interprète pianiste au talent extraordinaire, atypique et pleine d'humour. Elle se produit, aujourd'hui régulièrement à Paris et en province ;
- **L'après-midi** : un nouveau partenariat sera mis en place avec les deux écoles, avec MISSONE au travers d'une sensibilisation à la musique et au piano.

❖ **Mi octobre** : l'AUTOMNE en CHANSONS : SOFT, groupe ROCK de quatre musiciens interprétera de la musique des années 70 à nos jours ;

❖ **Courant décembre** : en réflexion, concert chorale type gospel ou autre, ou spectacle à l'intention des enfants en après-midi.

❖ **En 2023** : le PRINTEMPS des ARTISTES, sous sa forme première avec des artistes exposants, des performers etc...

Voilà un programme riche et plein d'espoir pour lequel nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ces parenthèses culturelles, dont nous avons bien besoin, dans la joie et la convivialité. Il ne nous reste plus, maintenant, qu'à croiser les doigts pour que la pandémie nous laisse vraiment en paix !



SPIA - SAUVEGARDE du PATRIMOINE et des INFORMATIONS d'AUTREFOIS

La « Tour » de Saint Quentin restera cette année encore au cœur des attentions de SPIA dans la mesure où ce dossier emblématique de notre village représente encore un énorme travail de recherche historique pour notre équipe, car nous accompagnons la mairie dans le projet de mise en valeur du site. Nous sommes devenus partenaires du service du patrimoine du Conseil Départemental de l'Isère qui s'investit aussi sur ce vestige.

De manière connexe, nous travaillons à court terme sur les deux thèmes de nos journées du patrimoine 2022 :

► réouverture du sentier reliant la place de l'église au château : ce chemin, liaison majeure de notre village au Moyen-Âge avait complètement disparu. Nous nous employons à reconstituer son tracé malgré les nombreux mouvements de terrains qui l'ont fait disparaître. Avant le redémarrage de la végétation plusieurs journées de travail sont consacrées au débroussaillage du tracé et à l'abattage de quelques arbres.

Puis du printemps au début de l'été, il sera nécessaire de réaliser de nombreux ouvrages (marches, escaliers, ...) afin de rendre le sentier assez facilement fréquentable. Nous réaliserons ce travail avec l'aide des gardes verts du Parc du Vercors qui ont l'habitude de ce type de mise en valeur. Leur aide sera la bienvenue.

► création d'un chemin patrimonial sur l'ensemble du village qui reliera tous les sites d'intérêt patrimonial sur lesquels nous avons travaillé ces douze dernières années. Ce projet ambitieux se déroulera sur plusieurs années et pour 2022, la première phase sera consacrée à en définir l'architecture globale : tracé, thèmes, conception de la signalétique, constitution de l'outil informatique gérant les données, viendra ensuite le déploiement du premier tronçon du parcours reliant le village à la Tour.

Nous souhaitons vous présenter la matérialisation de ces projets le **dimanche 18 septembre 2022**.

En parallèle, nous continuons à faire vivre la mémoire de la Pierre de l'Échaillon, en donnant des conférences comme ces derniers mois à Coublevie, Voiron, Saint Egrève.



Et toujours à votre disposition auprès de l'association les livres déjà publiés

- Saint Quentin et l'Isère (la navigation, les ponts) ;
- Saint Quentin d'un siècle à l'autre (en images) ;
- Le ruisseau du Martinet (l'industrie au bord du ruisseau) ;
- La Pierre de l'Échaillon (l'histoire des carrières de l'Échaillon) ;
- L'histoire des chapelles anciennes de Saint Quentin.

Contacts ☎ 06 08 07 77 49 et 06 80 95 93 04 Blog : <http://saintquentin.spia.free.fr>

✉ spia.saint.quentin@gmail.com



FOOTBALL CLUB SAINT QUENTINOIS

Afin de préparer la saison 2022 2023 qui approche à grands pas, le club reste à votre disposition pour tous les renseignements que vous pourriez désirer dans le cadre de la mise en place de nouvelles équipes « JEUNES ».

Nous envisageons la création d'une équipe U15, éventuellement U17 pour la rentrée.

Des entraînements ont lieu les mardis et jeudis à partir de 18h30 et vous êtes les bienvenus.

Les équipes actuelles répondent présentes sur tous les plateaux du secteur pour ce qui concerne les U6 à U9.

L'équipe U10 U11 a de très bons résultats sur l'ensemble de ses matches et rencontre des équipes hors du secteur Saint Marcellin. Les équipes vétérans et FSGT jouent en semaine et nous prévoyons de recevoir les FINALES FSGT.

Contacts ☎ 06 84 48 20 71 et 04 76 93 61 82 ✉ aline.robert.blanc@free.fr ET 518947@laurafoot.org



LE CLOCHER

Les dons en espèces et en nature récoltés lors des permanences ont permis d'apporter un peu de réconfort à quelques familles de notre village, une action de partage qui en période de Noël prend tout son sens. Un grand merci aux généreux donateurs.

L'association du clocher s'est réunie début mars pour décider d'une action de soutien au peuple Ukrainien. Un don de 500 € a été fait par l'intermédiaire de la Croix Rouge.

Le Clocher a convenu de prendre en charge le transport en car de la classe CP-CE1 pour se rendre à Grenoble au musée de peinture ou celui d'histoire naturelle.

Retenez la date du prochain vide-greniers : **dimanche 3 juillet 2022** aux abords de la salle socioculturelle. Comme en 2021, il n'y aura pas de réservation préalable, le placement se fera dans l'ordre d'arrivée, à partir de l'école maternelle jusqu'au croisement de la route de Montaud. Le prix du mètre linéaire reste fixé à 3 €.

Contact Jean-François RININO ☎ 04 76 93 65 58 ✉ jf.rinino@gmail.com



LA GAULE DE LA TOUR

Ce mois de mars, avec l'arrivée des beaux jours, la pêche à la truite a redémarré à l'étang communal des "Oves de Renaudière", avec un lâcher toutes les fins de semaines jusqu'à début juin, pour assouvir la passion des pêcheurs.

Pour pouvoir pêcher, il faut s'acquitter d'un permis annuel ou d'une carte journalière en vente au « Café Le Martinet ».

Le traditionnel safari truites de Pentecôte est reconduit cette année, après deux ans d'absence à cause de la crise sanitaire. Il aura lieu **samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin**, avec un lâcher de 200 kg dont 50 kg de grosses truites.

Notez que l'accès à l'étang sera uniquement réservé pendant ces trois jours aux participants de ce safari truite. Buvette et casse-croûte sur place, possibilité de repas le samedi midi, sur réservation.

Contact ✉ eric.chorot@gmail.com

☎ 04 76 93 61 28

Chorale Les Voix Do Ré

A l'invitation de l'association « Les Saisons de la Culture », **le vendredi 3 décembre**, nous avons eu le plaisir de chanter avec la chorale de Voiron « Chantons chez nous en famille » et de partager un moment de joie à l'approche des fêtes de Noël.

Après deux ans d'absence sur scène du fait de la crise covid et pour préparer ce rendez-vous, les choristes, tout en respectant les consignes sanitaires, ont accepté de chanter avec un masque, pas évident, mais l'envie de chanter était la plus forte.

Ce fut un immense plaisir de retrouver notre public malgré les contraintes et de lui offrir un programme très varié : chants contemporains, traditionnels, chansons françaises et étrangères. Ces retrouvailles chaleureuses avec notre public ont permis aux choristes de se donner entièrement.

La chorale est dirigée par Sylvain un chef de chœur plein de qualités musicales qui sait mener le groupe avec rigueur, bonne humeur et bienveillance.

Pour clôturer cette soirée les deux chorales se sont réunies pour interpréter un chant commun : HEGOAK, chant basque. Un magnifique final dans un bel élan d'amitié salué par les applaudissements d'un public conquis. Les deux chorales ont beaucoup apprécié ces moments de partage remplis d'énergie.



Le groupe a une très bonne dynamique depuis la reprise, notre chorale est ouverte à tous, et accueillerait volontiers des nouveaux choristes, en particulier les voix masculines qui ne demandent qu'à étoffer leur pupitre.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis de 20h à 21h30 à la salle socioculturelle n°4 au rez-de-chaussée

QUELQUES DATES à RETENIR

Samedi 21 mai : concert à Saint Siméon de Bressieux à l'invitation de la chorale « LA CANTILENE » ;

Samedi 4 juin : concert d'été à la salle socioculturelle.



Marie Hélène DIBISCEGLIE, présidente ☎ 06 95 64 09 33 ✉ dibisceglie.fml@gmail.com
Nicole GIRY, secrétaire ☎ 06 31 65 33 96 ✉ nicole.giry@orange.fr



LE CLUB BEAUREGARD

Le mercredi 2 mars, le Club a tenu son assemblée générale, le président Jacques PERRIN a ouvert la séance et remercié les membres présents. Il a salué également Aimée BATTEUX, adjointe, et Elvire BOSCH, conseillère municipale en charge de la Commission Culture et Vie Associative.



RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉ 2021

L'année 2021 a été marquée par la continuité de la crise sanitaire qui n'a pas permis le bon déroulement du calendrier habituel. Néanmoins certaines activités ont pu se dérouler « en pointillé » durant l'année, hors salles communales, tout en respectant les gestes barrières : marche par petits groupes, vannerie chez les adhérents, pétanque (en mai), patchwork (chez les adhérents à partir du 17 mai), et enfin... les retrouvailles avec le goûter du **7 Juillet**. Le **21 novembre** l'exposition vente, a été un succès. Le **1^{er} décembre** la participation au film de montagne à AUTRANS et le **8 décembre** le repas de Noël avec animation. (quatre repas ont été portés à d'anciens membres du club, malades) ont aussi été de réelles réussites.

Cependant il a été impossible d'organiser des voyages ou encore des soirées festives et la rencontre avec le Club Italien a été annulée.

Pour cette année 2022, nous continuons d'espérer la fin de toutes ces contraintes, afin de pouvoir nous réunir à nouveau, reprendre pleinement toutes nos activités et retrouver des moments festifs et amicaux.

PRÉVISIONS pour l'année 2022

- ▶▶ Dimanche 10 avril, après midi théâtre avec la troupe « Les Vis la Joie » de LA FRETTE ;
- ▶▶ Repas cabri (date à confirmer) ;
- ▶▶ Jeudi 21 avril, avec le club de ROVON, journée spectacle cabaret « Le Bongo » à SAINT MARCEL LES VALENCE ;
- ▶▶ En mai, goûter fêtes des mères/pères (date à confirmer).;
- ▶▶ En projet, organisation de voyages avec les Clubs de ST GERVAIS et ROVON.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pas de limite d'âge pour adhérer au CLUB

RAPPEL des DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

- ❖ Lundi : marches (randonnées pédestres et raquettes en hiver) ;
- ❖ Lundi après-midi : activités patchwork salle socioculturelle ;
- ❖ Mardi après-midi : atelier vannerie (salle du stade au Gît) ;
- ❖ Mercredi : sorties vélo ;
- ❖ Jeudi après-midi : pétanque ;
- ❖ Réunion chaque premier mercredi du mois à 14h, salle socioculturelle (Jeux divers, cartes, belote, scrabble, tricot, goûters, échanges de livres en lien avec la médiathèque intercommunale LIS LÀ).

BUREAU

Président : Jacques PERRIN
Vice Président : Roger MASSART
Trésorière : Marie Pierre TEGNY
Trésorier adjoint : Joël TRAVOSTINO
Secrétaire : Nicole GIRY
Secrétaire adjointe : Jacqueline PERRIN



Contacts

✉ club.beauregard@gmail.com

SPORTS & LOISIRS

C'est avec plaisir que l'association a pu maintenir au maximum ses activités dans ce contexte de crise sanitaire.

Nous tenons à remercier nos professeurs et l'ensemble des adhérents qui ont contribué au bon déroulement des cours en respectant le protocole sanitaire et en collaborant tous ensemble.

Le judo, sport de contact avait, quant à lui, été suspendu mi-janvier ; Stéphanie, la professeure a été ravie de retrouver les enfants de ses trois groupes le 28 février.

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

Mercredi 25 mai : représentation théâtre enfants à 19h30 ;

Vendredi 24 et samedi 25 juin : gala de danse, initiation jazz et hip hop (nouveau) à partir de 20h (uniquement sur réservation) ;

Lundi 27 juin remise des ceintures de judo à 19h.

CONTACTS

Annie DURAND ☎ 09 63 23 68 03 et 06 31 32 77 02

Plus de précisions sur le site

<https://aslstquentinsurisere.jimdo.com>



Nouvelle association LES VOLANTS de SAINT QUENTIN

Nous pratiquons le badminton deux fois par semaine à la salle d'évolution sportive de la commune.

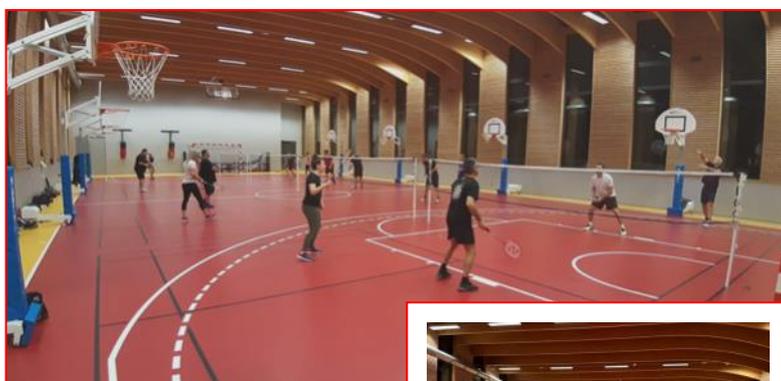
Ambiance chaleureuse, convivialité, respect de l'autre, bonne humeur sont les valeurs de notre association.

Aucune compétition, ouvert à toutes et à tous pour tous les niveaux, débutants acceptés, pour les 18 ans et plus.

Nous recevons de nombreux conseils avisés pour nous améliorer et nous former grâce à deux badistes ayant pratiqué en club, ce qui nous fait progresser.

Les cours se déroulent le LUNDI de 20h à 22h et le VENDREDI de 19h30 à 21h30.

Une cotisation annuelle de 30 € pour les Saint Quentinnois et de 35 € pour les personnes extérieures à la commune est demandée. A vos raquettes ...



CONTACTS

☎ 06 43 66 78 02 Louis SCANELLA

☎ 06 60 98 16 73 Bajram HALILAJ



ÉTAT CIVIL 2021 et 2022



NAISSANCES

2021

GIOYA, le 1er décembre, fille de David TODARO et de Christina BOUTON ;
MARCEAU, le 9 décembre, fille de Charles GERPHAGNON et de Hélène RUELLAND ;
ADONIS et **RAPHAËL**, le 14 décembre, fils de Arnaud ADÉLISE et de Agnès ORIoT ;

2022

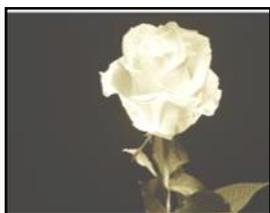
SIERRA, le 2 février, fille de Antoine BOSSOUTROT et de Emeline FLORES ;
MILO, le 8 février, fils de Sylvain GAUBERT et de Lisa TROUTOT.

MARIAGE

Aurélié BARAGGIA et Sabrina ROOS le 22 janvier



NÉCROLOGIE



Fatima BENTRAD veuve GHEZAL décédée le 03 novembre ;
Jean-Louis THIVIN décédé le 07 novembre ;
Pierrine ARIENZALE veuve ANDRÉ décédée le 13 janvier ;
Michèle BONNAUD veuve FAURE décédée le 04 février ;
Raymonde ANDRÉ décédée le 18 mars ;
Alice FAVRE veuve BRINDANI, décédée le 28 mars.



Régine GROBET, Saint Quentinoise d'adoption, vous avez, plus que personne, épousé l'identité de notre village, prouvant ainsi s'il en était besoin, que l'appartenance, la vraie, à un lieu ou un groupe est une affaire de cœur et non d'origine. Engagée dans la vie politique communale de 1995 à 2001 en qualité de conseillère municipale puis première adjointe de 2001 à 2008, vous vous êtes aussi investie dans la vie sociale du village. Vous avez surtout initié une activité culturelle qui lui faisait gravement défaut.

Cela commença en 1997, en associant Saint Quentin au Printemps des Artistes créé par la MJC de Tullins quelques années auparavant. Puis avec le retrait progressif de la MJC de Tullins, vous avez, avec votre amie Babeth Roux, assuré la continuité de l'aventure rebaptisée « d'une rive à l'autre », avec La Rivière et Poliénas.

Mais en plus de ces grands rendez-vous d'exposition, vous organisiez régulièrement des rendez-vous musicaux, chanteurs ou musiciens, où la qualité était omniprésente ; et même le réveillon du jour de l'an, merveilleux moment festif, à guichets fermés tant il était prisé.

Puis vers 2010, tout en restant engagée dans cette belle aventure, vous avez souhaité partager le poids de ces grands chantiers, et progressivement l'association « Les saisons de la Culture » où vous êtes restée active jusqu'en 2016, a pris le relais en perpétuant les deux valeurs que vous aviez impulsées : ouverture et partage.

Si votre objectif était de nourrir les esprits en apportant l'art dans notre village, votre motivation venait de votre goût des belles choses et surtout de la richesse des rencontres avec tous ces artistes divers, rencontrés au fil des ans et avec lesquels vous aviez tissés de belles histoires de vie.

Vous étiez partie de notre village en 2016 et ce 11 février vous avez quitté la scène pour l'éternité. Nul doute que votre souvenir restera vivace et que votre œuvre perdurera encore longtemps ici-bas.

SAINT QUENTIN MON VILLAGE - Directeur de la publication : Jean Pierre Faure

Rédaction Commission Communication : Aimée Batteux, Elvire Bosch, Florence Chatelain, Isabelle Gibour, Nicole Giry, Frédérique Mirgalet, Martine Santos Cottin, Miranda Suco /**Impression :** Mairie de Saint Quentin sur Isère

Numéros utiles

Mairie ☎ 04-76-93-60-08
mairie@saint-quentin-sur-isere.fr
horaires secrétariat
lundi 8h30-12h/14h-19h
mardi au jeudi 8h30-12h
vend. 8h30-12h/13h30-16h30
www.saint-quentin-sur-isere.fr

Agence Postale Communale
Ouverte aux heures mairie,
Fermée le vendredi après midi.
Interco St Marcellin, Vercors, Isère
Communauté
www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Horaires déchetterie
lundi 13h30-18h
mercredi 9h-12h/13h30-18h
Samedi 9h-18h

Régie eau assainissement
☎ 04 76 36 94 01
7 jours/7 et 24h/24

Urgence Europe ☎ 112
Pompiers ☎ 18 / **Samu** ☎ 15
Gendarmerie ☎ 17

Médecin Dr Maurice ZILLI
☎ 04-76-93-33-54
Kinésithérapeutes
M^{me} Karine LARUE
☎ 04-76-37-45-24

M^{me} Nadine SCHENA
☎ 09 87 18 82 35
Infirmières

M^{me} Christine ÉPAILLY
M^{me} Magali MARTIN
☎ 04-76-93-66-11
Ostéopathe

M. Mathieu BOISIER
☎ 07-66-71-37-83
Sage-femme

M^{me} Maureen BERNARD
☎ 06 58 95 60 74

Psychologue M^{me} Céline BLONDEL
☎ 06 71 58 40 74

Pharmacie M^{me} Sandrine POQUET
☎ 04-76-93-68-08

Pharmacie garde ☎ 3945

Écoles
Maternelle ☎ 04-76-93-65-73
Élémentaire ☎ 04-76-93-60-51

Médiathèque intercommunale
☎ 04-76-65-80-74

mardi et vendredi 16 h - 18 h
mercredi 10 h - 12h et 14 h - 16 h
samedi 9 h - 12 h

Taxi Finet
☎ 06-07-09 15 31
☎ 06-40-08-58-53

EDF (dépannages) ☎ 0810 333 338

Assistances sociales - Vinay 38470
☎ 04-57-53-11-20

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Violences conjugales ☎ 1939
Enfance maltraitée ☎ 119